



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aéroports

Question orale n° 1129

Texte de la question

M. Stéphane Demilly alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'état déplorable de l'accès à l'aéroport Paris-Charles De Gaulle. Que ce soit la propreté des voies d'accès et des abords, leur entretien, mais aussi les conditions de déplacement par la route et le rail depuis et vers l'aéroport, rien ne semble fait pour accueillir comme il se doit les millions de passagers qui viennent du monde entier chaque année sur le territoire français pour raisons professionnelles ou touristiques. Quelle que soit la responsabilité des différents intervenants publics ou privés en la matière, il est impératif d'engager une action nationale pour offrir une première image de notre pays plus reluisante que celle-ci. Il lui demande de préciser les actions envisagées par le Gouvernement pour faire évoluer significativement et rapidement cette situation.

erratum : Rectificatif : Lire ainsi la totalité du texte de la question : "Transports aériens (aéroports - Paris-Charles de Gaulle - accès - perspectives) - 1129. - 9 juin 2015 - M.. Stéphane Demilly alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'état déplorable de l'accès à l'aéroport Paris-Charles De Gaulle. Que ce soit la propreté des voies d'accès et des abords, leur entretien, mais aussi les conditions de déplacement par la route et le rail depuis et vers l'aéroport, rien ne semble fait pour accueillir comme il se doit les millions de passagers qui viennent du monde entier chaque année sur le territoire français pour raisons professionnelles ou touristiques. Quelle que soit la responsabilité des différents intervenants publics ou privés en la matière, il est impératif d'engager une action nationale pour offrir une première image de notre pays plus reluisante que celle-ci. Il lui demande de préciser les actions envisagées par le Gouvernement pour faire évoluer significativement et rapidement cette situation.

texte consolidé : M. Stéphane Demilly alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'état déplorable de l'accès à l'aéroport Paris-Charles De Gaulle. Que ce soit la propreté des voies d'accès et des abords, leur entretien, mais aussi les conditions de déplacement par la route et le rail depuis et vers l'aéroport, rien ne semble fait pour accueillir comme il se doit les millions de passagers qui viennent du monde entier chaque année sur le territoire français pour raisons professionnelles ou touristiques. Quelle que soit la responsabilité des différents intervenants publics ou privés en la matière, il est impératif d'engager une action nationale pour offrir une première image de notre pays plus reluisante que celle-ci. Il lui demande de préciser les actions envisagées par le Gouvernement pour faire évoluer significativement et rapidement cette situation.

M. Stéphane Demilly alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'état déplorable de l'accès à l'aéroport Paris-Charles De Gaulle. Que ce soit la propreté des voies d'accès et des abords, leur entretien, mais aussi les

conditions de déplacement par la route et le rail depuis et vers l'aéroport, rien ne semble fait pour accueillir comme il se doit les millions de passagers qui viennent du monde entier chaque année sur le territoire français pour raisons professionnelles ou touristiques. Quelle que soit la responsabilité des différents intervenants publics ou privés en la matière, il est impératif d'engager une action nationale pour offrir une première image de notre pays plus reluisante que celle-ci. Il lui demande de préciser les actions envisagées par le Gouvernement pour faire évoluer significativement et rapidement cette situation.

Texte de la réponse

ÉTAT DE L'ACCÈS À L'AÉROPORT PARIS-CHARLES DE GAULLE

Mme la présidente. La parole est à M. Stéphane Demilly, pour exposer sa question, n° 1129, relative à l'état de l'accès à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

M. Stéphane Demilly. Ma question s'adresse au secrétaire d'État chargé des transports.

L'aéroport Paris-Charles de Gaulle est le deuxième aéroport européen en nombre de passagers et le huitième aéroport mondial. L'an dernier, il célébrait son quarantième anniversaire, avec près de 1,3 milliard de passagers depuis son ouverture. Sur la seule année 2014, ce nombre a frôlé les 64 millions. Avec une capacité d'accueil de 80 millions de passagers par an, Paris-Charles-de-Gaulle est aujourd'hui dimensionné pour accueillir la croissance du trafic pendant les dix ans à venir, sans besoin d'infrastructures majeures nouvelles.

Pourtant, si cette infrastructure est une belle réussite, cette porte d'entrée vers la France pâtit de la bien piètre vitrine pour notre pays que constitue le trajet Roissy-Paris. En effet, que vous soyez en voiture individuelle, en taxi ou en bus, votre regard, entre Roissy et Paris, ne peut éviter le triste spectacle de la saleté des abords de cette voie d'entrée menant au périphérique. Cette réalité, vraie par la route, l'est également par le rail.

À titre personnel, je le dis très simplement, j'ai honte de ce spectacle, j'ai honte de l'image de la capitale que nous donnons aux étrangers qui viennent sur notre territoire. Ces millions de passagers, de touristes, d'hommes d'affaires ou d'étudiants qui viennent du monde entier chaque année pour travailler, étudier ou visiter notre beau pays ont vraiment de quoi être choqués, et en tout cas déçus, par cette première image.

Avec près de 85 millions de visiteurs étrangers par an, la France est encore la première destination touristique mondiale. Mais, là aussi, vous le savez, la concurrence fait rage et ces touristes ne se gênent pas pour diffuser leur désappointement sur les forums, blogs et autres réseaux sociaux.

Cette réalité n'est pas nouvelle et ne date pas de l'actuel gouvernement. Mon analyse n'a donc pas vocation à être polémique. Il me semble simplement urgent d'engager une action nationale pour offrir une première image de notre pays plus reluisante que celle-ci. Les efforts entrepris en partenariat avec les différents acteurs locaux doivent être intensifiés sans tarder – j'ai d'ailleurs cru déceler un effort ces dernières semaines.

Talleyrand disait : « Méfiez-vous de votre première impression : c'est souvent la bonne ». Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous nous préciser les actions envisagées par le Gouvernement pour faire en sorte que cette première impression soit plus conforme à la beauté de notre capitale nationale ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie.

Mme Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie. Monsieur le député, veuillez excuser l'absence de M. Alain Vidalies, actuellement au Salon du Bourget.

La propreté et l'entretien du réseau routier national sont une préoccupation constante des services de l'État. Conformément aux décisions du Premier ministre, des interventions visant à la fois au nettoyage et à la sécurisation des zones encombrées par des dépôts sauvages d'ordures sont en cours depuis le mois de mars dernier. Le Gouvernement a débloqué pour cela une première enveloppe de 5 millions d'euros et plus de 23 500 tonnes de déchets ont déjà été ramassées. Le préfet de région est également mandaté pour établir un

programme partenarial avec les collectivités concernées pour assurer l'entretien, notamment, des bretelles autoroutières.

Cependant, nous devons malheureusement faire face à une augmentation constante des incivilités. Il est donc indispensable de poursuivre ces actions par la sensibilisation des populations et la verbalisation des contrevenants.

Pour ce qui est des conditions de desserte de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle par les transports collectifs, le Gouvernement soutient trois projets dans le cadre du Nouveau Grand Paris.

Tout d'abord, l'amélioration du RER B s'est déjà concrétisée par la mise en service, en septembre 2013, de la nouvelle offre « RER B Nord + », associée à des aménagements d'infrastructure à hauteur de 260,5 millions d'euros et à la rénovation du matériel roulant en cours pour un coût de 317 millions d'euros. La ponctualité de la ligne s'est ainsi déjà améliorée de cinq points entre 2013 et 2014.

Le schéma directeur du RER B vise à poursuivre et amplifier cette amélioration grâce à des mesures d'exploitation et d'investissement à hauteur de 500 millions d'euros. Des mesures immédiates portant sur l'accueil des voyageurs ont notamment été mises en place par la SNCF, dans le cadre du projet « *Welcome* » – au nom, je me permets de le souligner, peu francophone !

En deuxième lieu, la ligne 17 du Grand Paris doit permettre l'accessibilité aux zones économiques situées entre Pleyel et Roissy. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est prévue début 2016, pour une mise en exploitation en 2024.

Enfin, le « Charles de Gaulle Express » consiste en la réalisation d'une liaison ferroviaire dédiée entre la Gare de l'Est et l'aéroport. Après l'échec, en 2011, du montage en concession globale, le Gouvernement a relancé le projet sous la forme d'un nouveau montage consistant à confier la réalisation du projet à une filiale commune de SNCF Réseau et d'Aéroports de Paris. Tous les acteurs sont fortement mobilisés et travaillent en vue d'une mise en exploitation du projet pour la fin de 2023.

En outre dans le cadre des actions conduites par le Gouvernement pour la modernisation et l'attractivité de l'offre de taxis, quatre tarifs forfaitaires seront effectifs le 1^{er} mars 2016 entre chaque aéroport et respectivement la rive droite et la rive gauche de la Seine.

Le programme d'investissements prévoit notamment, à l'horizon 2020, l'élargissement à trois voies du réseau principal d'accès routier depuis et vers Paris, ainsi que l'acquisition de nouvelles rames pour le CDGVAL, qui permettra de rendre plus fluide la circulation des passagers entre les terminaux.

Vous l'aurez compris, monsieur le député, le Gouvernement est engagé pour apporter des réponses à votre question car il partage votre objectif.

M. Christophe Premat. Dans la ligne du plan d'action qui a découlé de l'engagement de la ministre déléguée, chargée des Français de l'étranger, Mme Hélène Conway-Mouret, en 2013, votre ministère a chargé mes collègues parlementaires d'identifier des mesures concrètes permettant de limiter l'augmentation des droits de scolarité afin de ne pas peser davantage sur le budget des familles. Dans ce rapport, Philip Cordery et Claudine Lepage reviennent sur les raisons de ces augmentations successives sur la période 2007-2012 – 45,2 % en moyenne au niveau mondial – et sur la nouvelle politique de bourses. La réduction de la dépense publique nous impose de trouver de nouvelles mesures pour permettre, non seulement l'apprentissage du français, mais aussi la vision pédagogique française à l'étranger.

Mme la présidente. La parole est à M. Stéphane Demilly.

M. Stéphane Demilly. Vous m'avez répondu sur les investissements alors que je parlais de fonctionnement : il faut vraiment faire des efforts pour nettoyer ces routes et ces bordures de voies ferrées, parce que l'image que l'on donne de Paris est vraiment catastrophique !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1129

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4165

Erratum de la question publiée le : 16 juin 2015

Réponse publiée au JO le : [17 juin 2015](#), page 5765

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 juin 2015](#)